

Quand Jean-Yves Le Drian se laisse aller (gag)

Date : 11 décembre 2015



Communiqué de presse

Rennes, le 07 décembre 2015

Avec Jean-Yves Le Drian la Bretagne rassemblée pour la Nouvelle Bretagne.

Jean-Yves Le Drian ne peut pourtant pas ignorer qu'à la suite de l'audit identitaire que le Conseil général d'Ille-et-Vilaine a fait réaliser en 2009 à grand frais, le Président Jean-Louis Tourenne a déposé à grand frais la marque « *Nouvelle Bretagne* » auprès de l'INPI le 24 novembre 2010 :

2 **NOUVELLE BRETAGNE** Marque française

Déposant : Département d'ILLE ET VILAINE, Collectivité territoriale NOUVELLEBRETAGNE  Ajouter à ma liste

Numéro : 3785307

Classe : 9, 14, 16, 18, 25, 28, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 42, 43, 44

Statut : Marque enregistrée

en la qualifiant de « *positionnement marketing pour le territoire* », décliné dans un « *code de marque* » qu'il a consécutivement fait réaliser... devinez comment : à grand frais.

CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale
<http://etreounepasetrebretillien.com>

Jean-Yves Le Drian ne peut pas davantage ignorer que, sur une prétendue proposition du soi-disant comité d'experts présidé par le soi-disant créateur du nom des Côtes d'Armor et du nom de ses habitants, le nom adopté par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine pour désigner les habitants du département (sans leur demander leur avis) a été précisément choisi pour (je cite) « véhiculer une image de jeunesse et par conséquent conforter le positionnement de « nouvelle Bretagne » adopté par le Département, le Comité départemental du Tourisme et l'agence de développement économique IDEA 35 ».

Non mais, chez qui ?... Il se croit où, Jean-Yves ?... ;-)

Il vaudrait mieux qu'il sache que l'usurpation d'identité est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75.000 euros d'amende (ce n'est pourtant pas le moment, nom d'une pipe).

Et puis sincèrement, je serais lui, moi je ferais gaffe... parce que ce n'est pas la première fois que Jean-Yves Le Drian s'immisce dans les affaires de la Brétille. C'est un récidiviste :

<http://www.youtube.com/watch?v=1mt77cUWu0k>

;)

Pour aller plus loin : [Bretilien = NéoBreton](#)